

Après l'interpellation et la libération d'un député RFD:

Les députés de l'Opposition se solidarisent avec leur collègue

Les parlementaires de l'opposition (RFD, APP, UFP et FP) ont réagi vendredi 29 avril lors d'une conférence de presse organisée au siège du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD, opposition) à l'interpellation de Me, Mohamed Mahmoud Ould Emmatt, député RFD à l'assemblée nationale et vice-président de ce parti. Ould Emmatt avait été interpellé le jeudi 28 avril 2005 vers 10 heures du matin et conduit dans des locaux de police situés à proximité de la brigade routière, avant d'être relâché quelques heures plus tard.

Suite P.3



Le député Ould Emmatt

Après l'interpellation et la libération d'un député RFD:

Les députés de l'Opposition se solidarisent avec leur collègue

Dans la journée du 28 avril, ses collègues de l'Opposition s'étaient retrouvés pour examiner la situation. Et pendant qu'ils étaient en contact avec Rachid Ould Saleh, le Président de l'Assemblée nationale pour s'informer des raisons de l'interpellation de leur collègue, ils apprirent au milieu de la même journée, qu'il venait d'être relâché.

En fait, après quelques heures de détention, s'est-on rendu compte que Ould Emmatt était un député ?

Il fallait au préalable la levée de son immunité parlementaire par le bureau de l'Assemblée Nationale pour qu'un député puisse faire l'objet de poursuites. Si une telle exigence n'avait pas été prise en considération, on se demande hélas, où

peut mener l'incurie au niveau de certaines sphères.

Et c'est dans cette atmosphère que les partis d'opposition (au total plus d'une dizaine) ont dans une conférence de presse conjointe organisée le vendredi après-midi au siège du RFD, condamné l'interpellation du député Ould Emmatt qu'ils ont qualifiée d'"agissement hors-la-loi et irresponsable des autorités mauritaniennes".

Au cours de cette conférence de presse, Ould Emmatt a expliqué que son arrestation était liée à ses positions contre "la mauvaise gestion, la corruption, le détournement de deniers publics", et son "opposition à la normalisation avec Israël, en particulier à quelques jours de la venue à Nouakchott" du chef de la diplomatie israélienne Sylvain Shalom déclara-

rant qu'il avait été interpellé sans qu'on ne lui notifie aucune accusation et que sa libération est intervenue " en attendant l'accomplissement des procédures", allusion à la levée de son immunité parlementaire.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de cette conférence de presse les députés de l'Opposition ont exprimé, leur totale solidarité avec le député Ould Emmatt et condamné son interpellation en violation de la constitution, des lois de la République et au mépris de l'institution parlementaire; soulignant que cet acte de la police politique relève des pratiques du régime d'exception.

Les députés de l'opposition ont lancé à l'occasion un appel à tous les parlementaires pour exiger le respect des dispositions constitutionnelles et l'applica-

tion de la loi ainsi que des poursuites contre les auteurs de cette violation flagrante de la constitution en demandant par la même occasion, au bureau de l'Assemblée Nationale de prendre toutes ses responsabilités afin d'éviter de se faire instrumentaliser par la police.

A souligner que ce communiqué a été signé par les députés : Cheikh Ould M'haimed, Diawara Gagny, El Alem Ould Ahmed Yacoub, Kane Hamidou Baba, Kebbad Ould Cheikh, Messaoud Ould Boulkheir, Moustapha Ould Bedreddine, Mohamed Mahmoud Ould Emmatt, Mohamed Ould Haroune, Ould Cheikh Sidiya (Sénateur) Mohamed Vall Ould Mahmady (Sénateur) Oumar Ould Yali (sénateur), Sarr Ibrahima, Sy Samba Korka, Thiam Ousmane.